

# VOYAGEURS 2030

**Cfdt:** FGTE  
**CHEMINOTS**

**DESTINATION VOYAGEURS  
2030 OU COMMENT  
TRANSFORMER SANS  
MESURER? UNE  
TRANSFORMATION MAJEURE  
QUI ENGAGE DURABLEMENT  
LES SALARIÉS.**

## EXPLICATIONS

Le 14 janvier 2026, le dossier d'information-consultation Destination Voyageurs 2030 a été présenté aux élus du CSE Central Voyageurs, avant la phase de consultation. Ce projet n'est pas nouveau. Depuis plusieurs mois, il est présenté, commenté et décliné dans différentes instances. À ce stade, la CFDT ne souhaite plus d'intentions ou de principes, elle demande des éléments concrets permettant de mesurer les impacts réels pour l'entreprise et surtout pour les salariés.

### UN PROJET STRUCTURANT



Destination Voyageurs 2030 engage durablement l'entreprise, ses organisations et les salariés que nous sommes toutes et tous. Ce projet ne peut donc pas être examiné uniquement au prisme des principes et des organigrammes.

### UNE ABSENCE DE DONNÉE MAJEURE : CELLE DU VOLUME DE LA CHARGE DE TRAVAIL



Le dossier soumis à consultation ne comporte aucune analyse de la charge de travail. N'y apparaissent ni évaluation de la charge actuelle, ni projection de la charge induite par la nouvelle organisation, ni analyse des impacts sur les équipes et leur encadrement.

**Pour la CFDT**, ce projet s'inscrit dans un contexte déjà marqué par une montée en charge durable, des tensions sur les effectifs et une succession de transformations. **Alors même que « D30 » repose concrètement sur les collectifs de travail, ce manque de visibilité constitue un angle mort majeur du dossier.**

### DES ALERTES DÉJÀ IDENTIFIÉES SUR LE TERRAIN



Les ateliers EVRPS ont mis en lumière des besoins forts de visibilité, des inquiétudes face aux transformations engagées, ainsi que des risques liés à la perte de repères organisationnels, aux interfaces complexes et aux tensions sur les collectifs. Les constats issus de ces ateliers traduisent un ressenti de fragilisation des équilibres existants et interrogent la capacité des organisations à absorber les évolutions prévues sans impacter le travail réel.

Pourtant, seuls des éléments de synthèse ont été communiqués, sans accès aux résultats détaillés. **Pour la CFDT, les résultats des ateliers EVRPS doivent constituer un élément central d'analyse du projet, et non un simple outil d'accompagnement de la transformation.**



## DES ENJEUX ÉCONOMIQUES NON OBJECTIVÉS



Lors de la commission économique qui s'est tenue le 6 janvier, aucun élément chiffré n'a été présenté. Destination Voyageurs 2030 ne s'inscrirait donc pas dans une logique économique immédiate ? Le dossier lui-même invoque pourtant une « pression forte sur les marges » et un besoin de « compétitivité » face à la concurrence.

**Pour la CFDT, cette absence d'éléments objectivés ne permet pas de faire la lumière sur les enjeux et risques du projet, ni même d'en apprécier les conséquences à moyen terme.**

## UNE ÉTAPE AUJOURD'HUI, DES CONSÉQUENCES DURABLES DEMAIN



La mise en œuvre de Destination Voyageurs 2030 est conçue comme une étape de structuration des organisations : mise en place des équipes, clarification des périmètres et stabilisation des fonctionnements, avant toute revue approfondie des processus. Les éventuels gains de productivité sont ainsi renvoyés à un second temps, une fois les organisations installées et les modes de fonctionnement optimisés.

**Pour la CFDT, ceci appelle une vigilance particulière, dans la mesure où les choix organisationnels opérés aujourd'hui engagent nécessairement les trajectoires de demain.**

## EMPLOI: UN LEVIER DE RÉORGANISATION FUTURE



La réorganisation actuelle ne constitue pas une fin en soi, mais bien un levier organisationnel, susceptible d'ouvrir la voie à des ajustements en matière d'effectifs, notamment par le non-remplacement de départs en retraite et par une diminution progressive, bien que non affichée, de la masse salariale.

**La CFDT refuse que Destination Voyageurs 2030 serve de support à une réduction silencieuse de l'emploi et de la masse salariale, au détriment des besoins liés au travail réel et des salariés.**

## LIEUX DE TRAVAIL (LPA): DES GARANTIES INSUFFISANTES



Le dossier indique qu'il n'y aurait pas de changement de LPA : « sauf exception ». Une telle formulation ne constitue pas une garantie claire pour les agents.

**Sur un sujet aussi structurant que le lieu de travail, la CFDT attend des engagements explicites.**

## ET MAINTENANT ?

**UNE EXPERTISE A ÉTÉ VOTÉE PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES.**

**POUR LA CFDT ELLE DEVRA PERMETTRE D'OBJECTIVER LES IMPACTS RÉELS DE DESTINATION VOYAGEURS 2030, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CHARGE DE TRAVAIL, DE CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ, DE TRAJECTOIRE EMPLOI ET D'ORGANISATION DU TRAVAIL.**

**DE PLUS, LES ÉLUS DU CSE CENTRAL VOYAGEURS ATTENDENT DÉSORMAIS UNE NOUVELLE COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR OBJECTIVER LA TRAJECTOIRE DU PROJET ET EN MESURER SES EFFETS RÉELS.**

**TRANSFORMER SANS MESURER N'EST PAS UNE OPTION : LA CFDT EXIGERA DES RÉPONSES AVANT TOUTE DÉCISION.**

